GUY LIVINGSTONE

OU

A OUTRANCE,

Par M. GEORGE ALFRED LAWRENCE.

XXVII.—(Suite.)

Il y avait à bord quelqu'un qui faisait un contraste frappant avec le galant Winder. Livingstone ne descendit pas dans le salon, mais se promena toute la nuit sur le pont, les yeux anxieusement fixés en avant, à travers les ténèbres épaisses et sous la pluie battante.

Le capitaine Weatherby le regarda d'un air de satisfaction, à un moment où, Guy, faisant une halte dans sa promenade, se trouva près de lui, droit et ferme comme un grand mât de pin de Memel.

—Voilà un voyageur comme j'aime à en avoir,—dit le vieux marin d'un ton confident à son second, en partageant avec lui un grog amical.

Vers le matin, le vent tomba, et, au point du jour, la *Mouette* était en vue de l'île de Wight, et entrait tranquillement dans les eaux paisibles du Solent.

Guy se rendit tout droit à Ventnor. Vingt-quatre heures après que son appel lui était parvenu, Constance apprenait que son amant n'avait jamais reçu sa première lettre, et qu'il était maintenant à peine à cinq cents pas d'elle, demandant à être admis en sa présence.

La réponse de la jeune fille fut longue à venir. Elle ne contenait que peu de mots écrits à la hâte, disant qu'il lui était impossible de le voir le jour même, et le priant d'attendre, sans lui en vouloir. L'écriture de ce billet était beaucoup plus tremblée et plus incertaine encore que celle, déjà si peu ferme, dont la vue l'avait frappé la veille d'un coup si pénible. Elle disait clairement quels efforts il en avait coûté à la malade pour tracer seulement ces lignes si brèves. Guy n'essaya pas de se faire illusion davantage, mais tout ce jour il resta, seul, face à face avec son désespoir.

Il sortit après la tombée de la nuit, et se glissa avec précaution vers la maison habitée par Constance.

Il n'y a pas que les fantômes qui errent. Des hommes aussi inquiétants [illegible] les enveloppes charnelles, hantent, même avant leur mort, le théâtre et les tombeaux de leurs félicités perdues. Je ne doute pas que les exilés du Paradis n'aient encore erré longtemps aux alentours, se tenant seulement hors de la portée de l'ange à l'Épée Flamboyante, quoiqu'ils osassent le monde entier ouvert devant eux.

Deux fenêtres de la maison étaient éclairées; l'une par cette faible lueur particulière à la veilleuse d'une chambre de malade. Les artères de Guy eurent d'abord des pulsations désordonnées, puis s'affaissèrent et ne battirent plus que lourdement et péniblement. Il savait que Constance reposait dans cette chambre. L'autre fenêtre était brillamment éclairée, mais à demi recouverte par un rideau. Tandis qu'il regardait, une main tira brusquement ce rideau, comme par un mouvement d'impatience et de colère, et un homme vint se pencher au dehors, en rejetant en arrière les cheveux qui lui couvraient le front, pour exposer sa tête à la fraîcheur du vent. Guy n'avait jamais vu cette figure maussade et sombre, mais il devina parfaitement à qui elle appartenait, quoiqu'il y eût peu de ressemblance de famille pour guider ses recherches. Cyril Brandon avait les traits délicats et finement dessinés, comme sa sœur, mais là s'arrêtait la similitude. Son teint, naturellement blême, s'était bronzé d'une triple couche de hâle sous le soleil de l'Inde. Ses yeux noirs pleins de feu, ses lèvres minces, qui semblaient toujours sur le point de frémir et de se crisper, formaient un contraste remarquable avec la physionomie de Constance.

Livingstone se retira sous l'ombre la plus épaisse des arbres du jardin. Il savait combien il était avare de raisons de le haïr, et il ne voulait pas risquer de se rencontrer avec lui. La [illegible] de Mohun lui revint à l'esprit, et il sentit qu'elle était parfaitement fondée.

Brandon regarda quelques minutes [illegible] sans faire un mouvement, puis laissa tout à coup tomber sa tête dans ses mains, avec un profond soupir. La brillante lumière dont nous avons parlé se trouvait derrière lui, et Guy pouvait voir ses doigts, entrelacés les uns dans les autres, se tordre avec désespoir comme s'il eût voulu se distraire d'une angoisse mentale par une sensation de douleur physique. En présence de ce spectacle, il se dit qu'un autre que lui [illegible] aussi renoncé à tout repos et [illegible] plus navré que jamais qu'il s'éloigna sans bruit, non pour se reposer, mais pour rêver et attendre le matin.

Le lendemain, vers midi, arriva le message [illegible]

« Cher Guy, j'ai enfin obtenu la permission de vous voir, mais ce n'a pas été sans beaucoup de peine. Voici à quelles conditions seulement: vous ne resterez pas avec moi une minute de plus que trois heures. Il faudra quitter Ventnor immédiatement après et n'y plus revenir. J'ai tout promis pour vous. Cela me semble très dur, mais il n'y faut pas penser en ce moment. Ve[illegible] bien vite. [illegible] »

Dix minutes après, il n'y avait plus qu'une [illegible] Livingstone et Constance. Elle avait dû avoir peur, cette entrevue qu'il désirait et [illegible] redoutait tant! Ses nerfs d'acier ne lui firent point défaut. Ce n'était pas dans une crise semblable qu'il était à supposer qu'ils pussent le trahir. Lorsque Constance entendit son pas, ce pas était aussi mesuré, aussi assuré [illegible] [illegible]

XXVIII.

[illegible]

Constance était étendue sur un lit de repos [illegible] et soutenue par plusieurs oreillers. [illegible] Guy ne sut que longtemps après [illegible] toutes les probabilités humaines [illegible] assurer cette entrevue [illegible] plusieurs semaines. [illegible]

[illegible]

XXVIII

[illegible]

Je seulement vous pouvez rester avec moi, [illegible] seulement je pouvais vous consoler [illegible]

Et il lui prit les bras autour de la taille, comme si sa vigoureuse étreinte avait eu le pouvoir de la retenir sur cette route fatale, où les messagers de Dieu lui avaient depuis longtemps fait signe de les suivre.

[illegible] Constance, [illegible] vous [illegible] courage. Cependant j'aime à penser que vous ne m'oublierez pas trop vite. A présent écoutez-moi, et elle leva la main d'un geste qui retenait encore quelque chose de son ancienne [illegible] une demande à vous faire. N'aurez-vous pas plaisir à l'exaucer, quand même elle serait exigeante?

Il ne répondit rien, mais elle comprit la pression de sa main, et continua.

—Je crains que quelque chose de terrible ne se passe entre vous et Cyril. Il est si emporté, si irascible qu'il ne voudra pas m'écouter, quoiqu'il m'aime tendrement, et quoique j'aie employé près de lui les prières les plus pressantes.

Elle pâlit davantage encore, et frissonna visiblement.

—Et vous, mon cher Guy, vous n'êtes pas patient non plus, mais vous le serez cette fois .... n'est-ce pas, vous le serez !...... Songez seulement combien cela me ferait de la peine si.....

Il lui fut impossible de résister plus longtemps à la toux, sourde et profonde, qu'elle s'efforçait courageusement de comprimer.

—Vous ne sauriez en douter,—répondit Guy en lui prodiguant mille caresses,—je vous promets que rien de ce qu'il pourra dire, que rien de ce qu'il pourra faire, ne me décidera à me défendre contre lui, soit en paroles, soit en actions. Comment l'aurais-je fait d'ailleurs, quand même vous ne m'auriez pas adressé cette prière! N'a-t-il pas mille fois raison!.... Demandez-moi quelque autre chose plus difficile, ma bien-aimée.

Constance hésita, puis elle parla rapidement, comme si elle eût peur de s'arrêter quand sa résolution fut une fois prise. Ses charmantes couleurs d'autrefois revinrent animer un instant ses joues, d'un éclat fugitif, puis elles disparurent avec la même rapidité.

—Je sais qu'il m'est plus aisé qu'à vous de me soumettre; pourtant Guy, s'il m'est douloureux d'être obligée de vous quitter, il m'est plus pénible encore de vous laisser à..... Flora Bellasys. J'espère que ma jalousie—je suis jalouse—ne me rend pas injuste, mais je ne crois pas qu'elle vous rende meilleur, ni même plus heureux. [illegible]

Guy [illegible] il n'y avait pas [illegible]

[illegible]

...ne sauriez cesser de m'être, je voudrais vous voir le cœur [illegible] combat [illegible] volontairement son vainqueur.

O cœur sincère! qui a souffert si longtemps, et dont le sang a été versé dans la lutte, réjouis-toi, car tu as fini par remporter la victoire. Jamais le bon droit et la loyauté n'obtinrent un triomphe plus complet, depuis le jour où ceux qui tinrent ferme à côté de leur Roi dans le *Dies iræ* de la Grande Mêlée, virent les anges rebelles précipités dans l'abîme!

S'il se mêla certain sentiment d'orgueil satisfait, à la joie indicible qui fit frémir toute la personne de Constance, qui pourrait l'en blâmer?

Ce ne sera pas moi, car je craindrais d'être moins indulgent pour elle que ne le fut, je le crois, le Juge Éternel, lorsque peu de jours après, elle parut devant lui.

(A continuer.)

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 7 août 1860.

Le marché au coton a encore été calme aujourd'hui. Les transactions comprennent à peine 200 balles dont 80 de la nouvelle récolte à 10¾ et 11 cts le Middling à Good Middling et 11¼ cts le Middling fair. Nos cotes sont presque nominales.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	4	à 5½
Ordinaire	6½	à 7
Bon ordinaire	8	à 9
Low Middling	10	à —
Middling		—
Good Middling		—
Middling Fair		—
Fair		—

TABAC—97 boucauts à .... 5½ à 6½, 7 à 7½, 14 à 14¾ et 20 à 10 cts la livre.

SUCRE—150 boucauts de première et de seconde main, à des prix fermes. Fair à fully fair 7½ à 7¾ cts la livre.

MELASSE—Rien.

FARINE—Meilleure demande. 1100 barils de super fine à $5 et extra à ...., 100 de superfine à $5 62½, 200 à $5 50, 100 d'extra à $6 85, 300 à $ 37½ et 180 à $7 le baril.

MAIS—[illegible] sacs de mélangé à 56 cts, 2000 à 56 à 60, 2.350 de jaune et de mélangé à 60, 600 de mélangé blanc à 61 et 350 de blanc à 75 cts le boisseau.

AVOINE—2300 sacs de St Louis à 41 cts, 2000 à 42 et 160 de prime à 43 cts le boisseau.

SON—600 sacs à $1 15 à $1 17½, et 250 à $1 20 les 100 livres.

FOIN—125 balles de l'Ouest à $23 le tonneau.

PORC—300 et 1000 barils de mess à $21 le baril.

BACON—70 boucauts à 10¾ cts les épaules, 13 cts les plats côtes ribbed et 13¾ cts les plats côtes dessossés.

GRAISSE—118 tierçons de prime à 14¼ et 300 barillets à 14 cts la livre.

HUILE DE GRAISSE—[illegible] barils de prime à 92 cts le gallon.

CAFÉ—Rien.

SALPÊTRE—100 balles de brut à 12¾ cts.

CHANGE—Demande modérée. Nous cotons Sterling [illegible] 10, France, 5 fr 10 jours, à 15, Traites à vue sur New-York à 60 jours à ¼ à 1¼ pour cent d'escompte, traites à vue sur New-York ¼ à ¼ pour cent de prime.

FRET—Un navire pour Liverpool à — la balle de coton pour Londres et un pour Liverpool à — le tabac.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Habana, McConnell, Havane.
Goelette Harnet, Mack, Pensacola.

Arrivés hier.

Navire Wm Wonder, McDonald, Liverpool.

☞ Pour les bateaux à vapeur, partis ... [illegible]

Au bas du fleuve.

Goelette Star, Gammon, Vera-Cruz.

Librairie Française.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres (ancien 149)

TOUJOURS en mains un assortiment de livres, comprenant à peu près les ouvrages des meilleurs auteurs français, anciens et modernes, &c.

Voltaire, Rousseau, Racine, Molière, Lafontaine, Voltaire, (Pierre et Thomas) Petits poëtes Français [illegible]

Conférences des Pères Lacordaire, Ravignan, Ventura et Félix.

Thiers 17me vol. Histoire du Consulat.

Reçu par le steamer De Soto

[illegible]

Chansons populaires des provinces de France [illegible]

[illegible]—Les maîtresses de Louis XV.

Michelet, 13me vol., Hist de France.

[illegible]

Grande collection des ouvrages de Debay.

Hygiène et physiologie du mariage.
Histoire Naturelle de l'homme et de la femme.
Mystères du Sommeil et du Magnétisme.
Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine.
Physiologie [illegible]

[illegible]

Glaces, Tableaux, Gravures, &c

[illegible]

Un magnifique assortiment de cadres de portraits riches et autres de toutes grandeurs.

Pour photographie, ambrotypes, &c

[illegible]

Installations de Gaz, &c.

[illegible]

CIGARES DE LA HAVANE [illegible]

[illegible] Regalia de Londres, Regalia Britanica, Regalia [illegible] Media Regalia, [illegible]

ALVAREZ, FERNANDEZ & [illegible]

[illegible]

Cognac.

[illegible]

C. DUHAMEL,

Rue de Chartres, No 46,

RAPPELLE [illegible]

LUNETTES, montures [illegible]

PINCE-NEZ montures [illegible]

LORGNETTES DE THÉATRE

[illegible]

STÉRÉOSCOPES [illegible]

THERMOMÈTRES [illegible]

NES MARIQUES [illegible]

CHAMPAGNE. [illegible]

[illegible] L. E. DELUZAIN, [illegible]

ABSINTHE [illegible]

[illegible] PAGGIO & VIOSCA, Jr. No 50, rue Conti.

VIN BLANC [illegible]

A vendre par X. LAMBERT,
1août No 52, (ancien 62) rue des Magasins

COGNAC.—En magasin—100 pipes et caisses cognac Edmond Jodin, Jonen Laferrière, Rouet et Renée, Vinegrowers, Fine champagne et J. Caile.

En douane: 754 pipes cognac Edmond Jodin, Laraude frères et J. Caile.

A vendre par X. LAMBERT,
1août No 52, (ancien 62) rue des Magasins

LIQUEURS DU PAYS.—100 barils eaux de vie. 30 barils genièvre, 80 do [illegible], 500 pipes eau-de-vie imitation.

A vendre par X. LAMBERT,
1août No 52, (ancien 62) rue des Magasins.

HUILE de lin—25 barils [illegible] 25 boucauts en [illegible]

A vendre par W. H. VREDENBURGH,
1er août No 30, Vieille-Levée.

RHUM imitation de [illegible] 6 pipes en débarquement. A vendre par W. H. VREDENBURGH,
1er août No 30, Vieille-Levée

CHANDELLES patentées de Judas—200 caisses en cartons. A vendre par W. H. VREDENBURGH,
1er août No 30, Vieille-Levée

VIN en caisse—1,000 caisses Leoville Margaux fins, &c., &c. A vendre par W. H. VREDENBURGH,
1er août No 30, Vieille-Levée

BOUCHONS—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—10 balles bouchons réguliers No 5, 5 do do [illegible] longs, 5 do do do [illegible]. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 9 juil 6, 10, 12 & 14, rue St-Louis.

ATTENDU par le navire Fanny Faler, de Bordeaux—40 barriques Vin rouge, bon ordinaire, pour familles; 250 caisses Champagnes naturelles; 20 — Huile d'Olives, qualité extra. A vendre par L. E. DELUZAIN, 11mai 119, rue Royale.

DEUX CENT demi-boites sardines. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD [illegible]

[illegible]

Un [illegible]

[illegible]

☞ Le fret [illegible] Bay, [illegible]

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 10 août, à 8 A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la malle des États-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour [illegible] via Indianola, [illegible] Brownsville [illegible] commandant Thos. Forbes [illegible] partira, ainsi qu'il est dit plus haut, avec la malle des États-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements,) s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, Directeur,
23juil 57, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier JOHN RAINE, capitaine Wm Dunkerson, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, comme suit:

Départ de la Nlle-Orléans, LUNDI, 4 juin, à 5 h. P. M.
do do do MERCREDI, 20 juin, à 5 h. P. M.
do do do JEUDI, 5 juillet, à 5 h. P. M.
do do do VENDREDI, 20 juillet, à 5 h. P. M.

☞ Les passagers et les expéditeurs peuvent compter sur la régularité du bateau.

☞ Aucune chambre ne sera considérée comme retenue avant le paiement.

N. B.—On peut voir le plan et retenir des chambres, pour n'importe lequel de ces voyages, en s'adressant à l'agent,

THOS. KEEFFE,
31mai No 25, rue Gravier.

POUR LE HAVRE.

Le navire paquebot LEMUEL DYER, fin voilier et de première classe, capitaine FAIRBROWN, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu.

Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage (excellents emménagements, chambres pour passagers), s'adresser au capitaine, à bord, poteau —, 3me District.
26 juil

HOTEL PRADAT, A BILOXI

Les soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, à qui appartenait autrefois l'hôtel des Chênes (Oaks Hotel), à Biloxi, ont l'honneur d'annoncer au public que l'établissement est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle, des buggies et des voitures sont attachés à l'hôtel.

Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat, sont priées d'en avertir le capitaine du bateau.
19 mai—3m

Infirmerie de la rue du Cirque,

Nouvelle-Orléans,

Entre les rues POYDRAS et PERDIDO

Dr MERCIER, No 191, rue du Canal, entre Philippa et Rampart.

Dr STANFORD CHAILLÉ, No 130, rue du Camp.

☞ Un dépôt pour DIX JOURS est exigé des malades à leur entrée à l'infirmerie.

	Par jour
Chambres pour les malades des deux sexes	$2 à $4
Salles	1 00
Chambres pour les esclaves	1 00
Salles pour les esclaves	1 00

Les opérations se paient à part.

Le Dr MERCIER peut être consulté à l'Hospice de midi à une heure (excepté les dimanches) [illegible]. Consultations du Dr CHAILLÉ, de 9 à 10 heures du matin.

Prix de la consultation de $1 à $5, comptant. Les lettres ne paient pas.

HOPITAL LUZEMBERG,

Aujourd'hui Hayes.

CET établissement sera [illegible] toutes les maladies [illegible] exclusivement [illegible] de Santé de Paris, joindra aux avantages d'un Hôpital de confort et les attentions [illegible] [illegible]

AVIS

AUX MÉDECINS, PLANTEURS ET PROPRIÉTAIRES D'ESCLAVES

L'HOPITAL DE VILLE [illegible]

Rue des Champs-Élysées [illegible]

[illegible]

DIVERS [illegible]

[illegible]

Aux Amateurs

Pompes à Jardin ou Incendie

[illegible]

Genievre de Hollande.

15 [illegible]

NEW-YORK

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD.

M [illegible]

[illegible]

BILLARDS [illegible]

[illegible]

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

[illegible]

Véritables cigares de la Havane

[illegible]

Drawback! Drawback!

30 [illegible]

[illegible]

GRUYÈRE [illegible]

ASPERGES [illegible]

[illegible]

VINS [illegible]

[illegible]

Cigares vrai Havane.

EN magasin [illegible] les grandeurs et les meilleures marques, Cabañas, Globo, Rivas, [illegible], Ripoll, Washington, [illegible], American Flag et Contrebandista. A vendre par CABALLERO & BASCALDO, [illegible] Vieille-Levée.

RHUM de la Jamaïque en douane [illegible] A vendre par B. TURPIN, 20août No 55, rue Vieille Levée

RHUM [illegible] en douane [illegible] par B. TURPIN, 20août No 55, rue Vieille Levée

WHISKEY d'Irlande en douane [illegible] B. TURPIN, 20août No 55, rue Vieille Levée

MAGNOLIA WHISKY—100 barils Magnolia whisky, en magasin et à vendre par B. TURPIN, 25juill 55 rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire India du Havre—5 caisses [illegible] de Lyon. A vendre par HENRY VALETON & Co, 25jt 27, 29 et 31, rue Bienville.

GRUYÈRE—[illegible] fromage d'Emmenthal, frais, en débarquement du steamer Philadelphia. A vendre par HENRY VALETON & Co, 25jt 27, 29 et 31, rue Bienville.

PETITS-POIS—[illegible] caisses de [illegible] petits-pois de Brigg [illegible]. A vendre par HENRY VALETON & Co, 25jt 27, 29 et 31, rue Bienville.

AMANDES [illegible] tarragone, nouvelle récolte. A vendre par GUSACHS & ODDEN, 9juil Encoignure Royale et St Philipp.

EN magasin—100 barils eau-de-vie du pays; 500 pipes eau-de-vie imitation; 40 barils [illegible] du pays; 100 [illegible] whisky Rye, Monongahela et Bourbon. A vendre par X. LAMBERT, 6juil 52, (ancien 62) rue des Magasins.

EN débarquement du steamship De Soto, de New York—

ASPERGES.

[illegible]

M. A. CALONGNE, Ancienne maison Forbes, 205 et 207, rue Royale.

MADAME LOQUET.

No 260 rue du Camp.

CHEZ [illegible] MACAULAY, à [illegible] le 15 septembre prochain. [illegible] Mme FRANÇOIS LOQUET [illegible] à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à son institution.

Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches; [illegible]

La musique, le piano et l'étude du solfège, sont [illegible]

La langue française, qui est la langue maternelle de Mmes Loquet et dont l'étude est devenue indispensable à une bonne éducation, est enseignée et pratiquée dans l'institution avec un soin tout particulier. Les jeunes personnes Américaines trouveront donc dans leurs rapports de chaque instant avec ces dames toutes les facilités possibles pour se perfectionner dans la pratique de cette langue.

Cet établissement, qui déjà se recommandait par ses vastes emménagements, vient de recevoir de nouvelles améliorations, tant sous le rapport du comfort, qu'en vue du bien-être des élèves.

Mme LOQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat où des prospectus leur seront donnés avec toutes les informations qu'elles pourront désirer.
18 mai—6m

INSTITUT St-CHARLES,

Greenville, près de Carrollton Le.

Pensionnat et Externat de Jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme MACK.

CETTE Institution rouvrira ses classes le 1er septembre. Les élèves sont priés de rentrer au jour désigné afin d'avoir le cours complet des études.

Plusieurs améliorations ont été faites pendant les vacances à l'Institut St-Charles, quelques nouvelles pièces y ont été ajoutées: Chapelle, parloir exclusivement pour les pensionnaires, nouveau dortoir, etc. On l'a déjà apprécié, rien n'est négligé dans cette Institution pour aider au développement physique et intellectuel des élèves; la Directrice se bornera donc à assurer à ceux qui l'honorent de leur confiance que, comme par le passé, son dévouement sera sans bornes, et [illegible] pour conserver à son Institution la haute réputation qu'elle a su acquérir.

Pour plus amples informations voir le prospectus qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre au bureau de ce journal ou à l'Institution.

On trouvera dans le prospectus le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques règlements de la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette Institution, les références et enfin les conditions.

Une dame attachée à l'Institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles,

Sous la direction de

Mme CHARPAUX,

Rue du Bayou, encoignure Claiborne,
NOUVELLE-ORLEANS, août 1860.

CETTE maison d'éducation [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

Du Sun

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

[illegible]

Total		$377,700 01 / 51,713 00
Primes non-éteintes le 30 avril 1860		
Total des primes		$329,413 97
En moins, primes remboursées		3,971 82
Total net des primes		$325,042 15
Pertes payées dans l'année:		
Pertes par les incendies	$ 99,710 21	
sur les rivières	32,586 73	
sur les mers	36,009 83	
Total des pertes	$169,306 50	
Réassurances	10,405 90	
Quinze pour cent remboursés	18,164 28	
Dépenses et intérêts sur scrip, escompte en moins et compte d'assurance		
	23,819 93	227,943 77
Bénéfice brut		$ 97,098 38
Réserve pour risques non expirés		49,000 00
Bénéfice net		$ 48,098 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	$108,750 00
Prêts garantis par hypothèque	64,244 82
Prêts garantis par actions de banques	124,090 00
Effets pour primes, à courte échéance	64,879 91
Primes en voie de perception	26,915 93
Scrip d'autres compagnies	9,920 00
Actions et bons	6,000 00
En caisse	58,205 57
Total de l'actif	$515,926 28

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.—Qu'on se souvienne que le 12 mai 1860, par devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la susdite ville, se sont présentés A. Chiapella, président, et J. M. Crawford, secrétaire pro tem. de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie.

A CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire pro tem.

Assermenté et signé par devant moi, ce 12 mai 1860.
ARTHUR SAUCIER,
Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Aujourd'hui, une assemblée des directeurs, il a été décidé que du bénéfice de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1860, il serait déclaré pour les assurés un dividende de vingt pour cent, qu'il serait émis des certificats pour ledit dividende à partir du 1er juillet 1860, qu'il serait déclaré un dividende de [illegible] pour cent pour les actionnaires sur le capital payé, lequel dividende sera payable conformément à la 12me section de la charte de la Compagnie, à partir du 1er juin prochain. Les porteurs de scrip sur lequel un intérêt est du sont priés de venir le recevoir.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire pro tem.

Directeurs:

A. Chiapella [illegible]
J. M. Crawford [illegible]
F. Landry [illegible]
R. W. Ogden, de la maison Cousin, Bro & Co.
Carl Kohn, de la maison Kohn & Co.
L. F. Genérés, de la maison Abat, Generes & Co.
A. Marqueze, de la maison V. & E. Marqueze.
Jos. Heywood.
A. Chiapella.
N-lles-Orléans, 2 mai 1860 14 mai—

Montant des primes reçues dans l'année finissant le 30 novembre 1859		$300,842 46
Montant des risques non expirés le 30 novembre 1858		51,978 00
Total des primes de l'année finissant le 30 novembre 1859		$352,820 46
Savoir:		
Pour primes sur risques d'incendie	$224,105 07	
do do de mer	119,290 98	
do do de rivières	15,924 41	
		$360,320 46
A déduire primes sur risques non expirés le 30 novembre 1859	59,507 00	
Primes remboursées	3,256 92	
		$ 62,823 92
Total net des primes de l'année finissant le 30 novembre 1859		$300,196 54

[illegible]

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés annoncés par les charlatans. Le Dr WRIGHT a chanté bien ce que les personnes non initiées avaient eu à souffrir des empiriques, crut de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, a reconnu la puissance sur le corps de l'homme alors que toutes les ressources de la pharmacopée ont été employées en vain. Des années d'étude et une volonté qui ne reculait devant aucun obstacle ont fait réussir le Docteur et il offre maintenant son élixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de forces musculaires,
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations de cœur.

En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

☞ Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des États-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des États-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO.,
Propriétaires,
Nos 21 et 151, rue de Chartres,
Nlle-Orléans, Lne.

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des États-Unis. Il entre des racines suivantes: creau de Salomon, du spicagnard, de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane de [illegible] et de [illegible] sauvage et du bay berry.

Nous défions

LE MONDE

DEN PRODUIRE

UN EGAL!!

[illegible]

Commencement de consumption,

[illegible]

Ce qu'il y a de mieux!

[illegible]

CHARLES WIDDIFIELD & Co

Propriétaires,

No 78, William street, New-York.

Les Scrofules

[illegible]

L'Extrait de Salsepareille

D'AYER,

L'AGUE CURE

D'AYER

[illegible]

Total net des primes de l'année finissant le 30 novembre 1859		$300 196 54
Pertes dans la même période, savoir:		
Sur risques de feu	$136,421 72	
Sur risques de mer	61,420 41	
Sur risques de rivière	24,677 63	
	$222,519 76	
Réassurances, dépenses etc.	14,571 75	
		237 091 51
A déduire intérêt, escomptes, profits et pertes, etc.	19 927 17	$ 217,164 34
Profits nets de l'année finissant le 30 novembre 1859		$ 83 032 20

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

C. GAILLARD, président.
A. SCHREIBER, secrétaire.

[illegible] ARTHUR SAUCIER [illegible]

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE LA LOUISIANE

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

De Home

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

John Arrowsmith vs L. H. Durell, George F. Wilde, subrogé à tous les droits, &c, de E. H. Durell.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7,764—En vertu d'un allas pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, 8 d'août 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

UN TERRAIN situé dans l'îlet borné par les rues Poydras, des Magasins, Lafayette et du Camp, désigné par le No 5 d'après un plan dressé par Jos. Pilié, voyer, daté du 21 de janvier, 1841, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire public en cette ville, sous le No 73 du livre de plans.

Ledit terrain mesure, mesure américaine, 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, sur 50 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée et d'une cour figurées audit plan.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E T PARKER,
8 août—1 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Henry Goldman vs Geo W Leovy et Henry J. Leovy.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7,910. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 20 d'août 1860, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Le fonds d'une manufacture de savon située rue Moreau [illegible] ville suivant inventaire

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER,
8 août—[illegible] Shérif de la paroisse d'Orléans.

Thomy Lafon vs Dame [illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,962 [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve d'articles en pierre et en terre,

Vente pour le compte de qui il appartiendra.

PAR M. BARNETT, encanteur.

MERCREDI, 8 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à mon magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis:

Un bel assortiment d'articles en pierre et en terre, assiettes, plats, bowls, tasses et soucoupes, sucriers, terrines, pots, bassins, &c.

Conditions—à la vente. 7 août

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

Bureau, 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 11 août 1860, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis:

La négresse SARAH, âgée d'environ 20 ans, blanchisseuse et repasseuse, un peu cuisinière, gardienne d'enfants et domestique, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date. 7 août

Succession de Jean B. Bates. No 16,900.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Café, Cheval, Montre et Chaîne en or.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Cotons blancs, indiennes fantaisie

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co

MERCREDI, 8 courant, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 60:

20 caisses cotons blancs, indiennes fantaisie, etc.

Conditions à la vente.

Farine. Farine. Farine.

BAR D. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI, 8 du courant, à 10 heures du matin sera vendu pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, au pied de la rue Bienville: 32 barils farine.

[illegible]

20 pièces drap noir.

100 douzaines Caleçons et Chemises dessous laine.

100 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR T. ROGER & C.

[illegible]

20 pièces drap noir [illegible]

100 douzaines Caleçons et Chemises dessous laine.

[illegible]

150 colis et lots de Bonneterie, Cotons blancs, et écrus, [illegible] en coton, &c.

PAR T. ROGER & C.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES

D [illegible]

CHAUSSURES

[illegible] BLANCAND & GUILLET

Encoignure Dumaine & Royale

[illegible]

AVIS. AVIS. AVIS

D. LOPEZ

[illegible] rue de Chartres [illegible]

Nouveau Magasin de [illegible]

CAMILLE LACOSTE

CORAIL ET BIJOUX

[illegible]

G. LAVIE

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle

[illegible]

CORSETS [illegible]

[illegible]

LAIT ANTEPHELIQUE

[illegible]

MAISON

RILLIEUX & [illegible]

[illegible]

PAULIN DUREL,

Marchand d'articles de Bureaux
Imprimeur et Relieur,

37 [illegible] 37

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française

[illegible]

A. SAULET,

Rue de Chartres No 10

[illegible]

FREDERIC AVET

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVÉE [illegible]

[illegible]

Vins

QUINZE barriques vin rouge supérieur pour famille; [illegible] do bon vin rouge [illegible] do vin blanc Barsac [illegible]

100	caisses	vin St Julien;
100	do do	Cantenac;
100	do do	Margaux;
50	do	fin Milon Pauillac;
100	do do	Chateau Margaux;
100	do do	Clos d'Estournel;
250	do	vin blanc Haut Barsac;
100	do do	do ½ bout.

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr.,
9 jt—1m 39, rue de la Vieille Levée

VINS ROUGES—150 barriques vin rouge bon ordinaire; 20 barriques vin rouge de choix pour familles.

40	do	do	Grand St-Lambert,
20	do	do	Cantenac Medoc,
600 caisses		do	St-Julien et Margaux,
50	do	do	Chateau Larose,
20	do		1/2 bouteilles Rodolphe Hay & Co

A vendre par X. LAMBERT,
1août No 52, (ancien 62) rue des Magasins.

Maison J. Augé.

RUE DE CHARTRES, 61.

M [illegible]

[illegible]

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

81, Rue Royale, au Premier

A l'honneur d'annoncer à ses nombreuses clientèles qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à le justifier par son exactitude et le bon goût des articles qui sortiront de ses ateliers. 20juin

SAUCISSONS de Bologne.—Fromage Parmesan—12 caisses saucissons de Bologne, 14 caisses fromage Parmesan, à vendre par LANATA FRERES,
20juil 9 et 11, rue Jefferson.

[illegible]

EN débarquement du navire Charlotte, de Marseille—30 paniers huile d'olive de Provence,

[illegible]	caisses	olives vertes,
[illegible]	do	olives amelaux,
[illegible]	do	câpres et cornichons,
[illegible]	do	anchois en saumure
15	do	olives farcies,
5	do	vermouth de Picard & Co
5	do	cassis du Mont d'Or
[illegible]		caisses de flacons vides pour marasquin

A vendre par HENRY VALETON & Co
[illegible] 27, 29 et 31 Bienville

[illegible]

Plantes et arbustes.

[illegible]

Graines fraîches de Jardinage

[illegible]

Pour le Printemps et l'Été

[illegible]

Plantes et arbustes.

[illegible]

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23

Vient de recevoir par les navires Asseyria et Heldelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc, telles que Artichaut, Asperge, Romaine, Betterave, Moutarde, Chouffleur, Navet, Chou cabus, Rutabaga, Chou batif d'été, Chou navet, Carotte, Chou rave, Celeri, Ognon, Cerfeuil, Oseille, Chicorée, Panais, Cresson, Persil, Laitue, Poireau, Roquette, Poirée, Pois, Radis, Salsifis, Scorzonère, Haricots de Soissons, Haricots nain et rame.

Trèfle blanc, rouge et incarnat, graines pour les oiseaux constamment en mains, graines de fleurs. Le tout en différentes qualités de chaque espèce bien assorti.

A vendre à des prix modérés. 9janv

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues;

Graines de fleurs, graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture de cloches en verre pour boutures et primeurs, de poterie fine, de vases, godets, sabots pour jardin, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres renfermant une quantité de plantes exotiques et de camélias de leur choix acclimatés. On trouvera dans son jardin de 25 à 30 milles orangers de diverses grandeurs, depuis $25 à $150 le cent, des néfliers du Japon, et toute espèce d'arbres fruitiers.

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtres, seront exécutées avec le plus grand soin.

ATTENDU par le navire Fanny Euler, de Bordeaux—20 barriques vin de Portets pour famille; 300 caisses. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & CO,
9juil 67 rue Royale

EN débarquement—5 caisses beurre frais en boîtes de 1 à 1 livre, qualité supérieure; 1 caisse beurre frais en boîtes de 5 livres, qual. supér. 1 do de en seaux de 10 livres et de 25 livres qualité supérieure de la marque F. GIRAUD & Co, de New-York. A vendre par HENRY VALETON & Co,
20juil No 27, 29 et 31, rue Bienville

MUSIQUE.

Maison T. E. Benoit

SOURDES & CHASSAIGNAC

Successeurs

MUSIQUE NOUVELLE [illegible]

[illegible]

PIANOS, ORGUES, HARMONIUMS

ET PIANOS MÉCANIQUES

Adolphe Flandrain,

[illegible]

PIANOS RICHES

A DOUBLE PERCUSSION

A. PERIER.

[illegible]

FLANDRIN & CHARPAUX

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris. [illegible]

EN magasin et à vendre par les soussignés: 100 barriques de vin de Catalogne [illegible]; 50 pipes [illegible]; 100 barriques de vin de Marseille 1re qualité; 50 barils de graine de Canari, 20 grosses de cartes espagnoles à jouer; 25 barils de vin de Porto doux très vieux [illegible]; 25 do sucre [illegible]

PABLO GELPI & CO.,
6juil 253, Vieille-Levée.

EN débarquement du Lemuel Dyer du Havre, 10 caisses vin de Bourgogne Clos Vougeot, Chambertin, Romanée.

BRULATOUR & Co
12 juill 29, ancien 55, Vieille Levée

EN débarquement du navire India du Havre—1,500 dames-jeannes de 5 gallons;

500	do	de 3 do
500	do	de 2 do
500	do	de 1 do

50 caisses de 12 fromages Têtes de Maure; 2 do 1,000 œufs frais. A vendre par PAGGIO & VIOSCA, Jr.,
25 juil No 50, rue Conti.

POIVRE—100 sacs, à vendre par B. TURPIN,
20juin 55, Vieille-Levée.

REDUCTION GENERALE

BODET & GUEYDAN,

[illegible]

Encoignure Hopital et Conde.

[illegible]

EN débarquement du navire Orphan, arrivé de New-York—100 paniers Champagne Heidsieck piper, en caisses de 12 bouteilles, à vendre par J. M. CURIEL,
[illegible] No 20, rue Toulouse.

PETITS POIS—[illegible] caisses de [illegible] boîtes petits pois au naturel. 1 caisse de 100 boîtes petits pois au beurre, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co.,
30juin 27, 29 et 31, rue Bienville

BOUTEILLES VIDES—50 paniers de 100 bouteilles à Cognac, forme anglaise, 25 paniers de 100 bouteilles bordelaises, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co.
30 juin 27, 29 et 31, rue Bienville

CASSIS, Punch au rum et Bitter des Arabes—75 caisses Cassis du Mont d'Or, de Louis Nolly & Co; 50 caisses Punch au rum; 225 caisses Bitters des Arabes. A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 9juil

EN débarquement des navires Yola Wylie et Marathon, de Bordeaux—50 quarts eau-de-vie Ph. Godard & Co.; 20 barriques vin rouge Pauillac; 40 do do St-Julien. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 9 juil 16 et 18, rue St-Louis

CIGARES DE LA HAVANE.—34,500 cigares des meilleures marques, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane. A vendre par B. PLASSAN,
6juin 39 et 40, rue de la Vieille-Levée.

GRAND DEBALLAGE

141 Rue Royale 141

[illegible]

SANGSUES HONGROISES

J. L. PELE

[illegible]

Mme Vve L. PROVOST

[illegible]

Compagnie d'Assurance Hope

[illegible] Canal et Passage de la Bourse.

[illegible]

SANGSUES SANGSUES

25,000 [illegible]

[illegible]

D [illegible]

[illegible]